

UN ASPECT DE L'INDUSTRIALISATION EN ARDÈCHE AU XIX^e SIÈCLE¹

Yves MOREL

Yves MOREL
Centre Pierre Léon
Lycée d'Aubenas

1 - L'ensemble des résultats dans MOREL (Yves), « Les maîtres du fil. Une industrie textile en milieu rural : le moulinage ardéchois au XIX^e siècle », thèse de doctorat, université Lumière-Lyon 2, 1999 (direction Yves Lequin).

2 - L'Ardèche connue, au XIX^e siècle, une grande activité métallurgique, tandis que le travail des cuirs et peaux ou la production de papier furent la spécialité d'Annonay. Au même moment se développait l'industrie des chaux et ciments dans la vallée du Rhône : CHOLVY (Gérard) (dir.), *Histoire du Vivarais*, Toulouse, Privat, 1988 ; REYNAUD (Marie-Hélène), *Les moulins à papier d'Annonay à l'ère pré-industrielle. Les Montgolfier et Vidalon*, Annonay, Vivarais, 1981 ; "Tanneurs et mégissiers", Cahier n° 34 de "Mémoire d'Ardèche et temps présent", Privas, 1992.

3 - Archives Départementales de l'Ardèche (ADA), 14 M 39.

L'activité dont il va être question, le moulinage de la soie, autrement appelé "ouvraison", ne représente pas, il s'en faut de beaucoup, toute l'industrie en Ardèche. En fait, une triple limite restreint la portée économique du moulinage et donc le champ couvert par cet article :

– sur le plan sectoriel, le moulinage ne représente qu'un des éléments de l'activité industrielle générale² et de l'activité textile en particulier. Dans le cas du textile, il faudrait aussi prendre en compte le travail d'autres fibres comme la laine ou le coton et, pour ce qui concerne spécifiquement la soie, on devrait observer les compléments naturels du moulinage que sont la filature et le tissage. Cependant vers 1874, le moulinage de la soie représente, à lui seul, 55,47 % des effectifs ouvriers totaux de l'Ardèche et 76,20 % des employés du secteur soie³.

– sur le plan géographique, les fabriques ne se sont vraiment implan-

4 - POIDEBARD
(Robert), *Les moulinsiers
du Pilat*, Lyon,
Guillotière, 1956.

tées que dans les bassins de deux rivières, l'Eyrieux et l'Ardèche, c'est-à-dire la partie centrale du département.

— sur le plan chronologique, l'épisode moulinier s'inscrit pratiquement dans les limites d'un siècle, du moins la phase conquérante (1750-1870), par la suite cette activité va plutôt se retrouver sur la défensive ou dans des stratégies de redéploiement.

En premier lieu, nous nous proposons de souligner la spécificité du moulinage, ensuite viendra l'observation du processus d'installation et de développement, enfin notre cheminement se terminera par un regard sur les incidences de cet épisode que l'on peut hésiter à qualifier d'industriel.

UNE INDUSTRIALISATION ATYPIQUE

Un auxiliaire indispensable pour la fabrique lyonnaise

Sans le travail du moulinier, jamais les ateliers de la métropole régionale n'auraient pu se spécialiser dans la production d'étoffes luxueuses. En effet, à la sortie de la filature (terme trompeur en fait), la soie issue du dévidage des cocons ne forme pas véritablement un fil. Le filateur ne fournit qu'un produit semi élaboré, la grège, simple faisceau de fibres associées entre elles par le grès qui gaine les brins. Le véritable créateur du fil, c'est le moulinier. Ce dernier, grâce à des machines minutieusement réglées, donne à la grège une certaine torsion, parfois accompagnée d'un doublage. Dès lors naît un fil calibré, résistant, d'une souplesse bien définie. Grâce aux multiples combinaisons dans la torsion et l'assemblage, le tisseur, qui passe commande, peut s'approvisionner en une gamme très variée de fils avec lesquels il peut produire les étoffes les plus diverses.

Ainsi, l'activité moulinière, bien loin de constituer un secteur autonome, s'inscrit dans un processus industriel global. Ce n'est qu'un maillon d'une chaîne, sous l'égide de décideurs qui organisent et gèrent l'ensemble. Dans le cadre d'une redistribution géographique et technique du travail, l'Ardèche fut donc toujours subordonnée à la fabrique lyonnaise, d'où venaient les ordres, accessoirement aux rubaniers stéphanois. On peut s'interroger sur le choix des fabricants lyonnais, largement à l'origine de l'implantation de moulinages en Vivarais. A vrai dire, dans les premiers temps de l'épopée soyeuse, c'est la périphérie immédiate de la grande ville qui fut sollicitée⁴, mais dès le XVIII^e siècle les investisseurs et donneurs d'ordre lyonnais poussèrent plus vers le sud leurs initiatives. C'est que le Vivarais présentait le triple avantage de disposer de ressources énergétiques abondantes grâce à son réseau hydrographique, d'une main d'œuvre disponible et docile, fruit d'une forte croissance démographique, tout en ayant l'immense avantage de se trouver sur le passage des grèges venues du Midi, et remontant, via la vallée du Rhône, vers la métropole manufacturière et marchande.

Un tel constat permet de cerner plus précisément ce que fut réellement ce processus d'industrialisation de l'Ardèche, dans les limites mentionnées précédemment. Toujours dépendant, malgré de nombreuses tentatives pour s'affranchir de la tutelle lyonnaise, le moulinage ne se hissa jamais jusqu'au niveau de la grande industrie. Marqué par cette faiblesse initiale et rédhibitoire, le travail d'ouvraison des grèges resta longtemps confiné dans des dimensions restées proches de l'artisanat, cela d'autant plus que les premiers entrepreneurs n'avaient pas souvent une mentalité d'industriels.

Une industrie sans industriels ?

Bien des mouliniers sont issus du monde rural, dont ils ont conservé l'état d'esprit et les usages. Certains, toutefois, venaient du négoce ou des métiers du droit, mais n'ont guère manifesté de singularité dans leurs stratégies, par rapport à leurs confrères. Les indices d'une telle imprégnation des valeurs profondes de la campagne ne manquent pas. Ces ruraux, plus ou moins fourvoyés dans l'activité manufacturière, mais aussi les autres, avaient-ils un autre objectif que l'enrichissement rapide, condition essentielle d'un nouveau statut dans la société ? Le réinvestissement fréquent de leurs recettes dans des achats fonciers exprime une obsession, celle de se commuer en notable propriétaire, comme si le modèle qui leur servait de référence était le hobereau d'Ancien Régime⁵. Peu importe le long terme, on raisonne souvent à brève échéance (il est vrai que le travail de la soie, très dépendant de la mode et aussi de la conjoncture, souffre de fréquents retournements de situation). Alors, les continuités dynastiques restent plus rares qu'on ne pourrait l'imaginer. La stratégie manufacturière est d'abord celle d'un individu, souvent pendant une période seulement de sa vie. A vrai dire, on ne se commue pas, du jour au lendemain en manufacturier, lorsque la seule expérience que l'on a est celle de la conduite d'une exploitation agricole. Invariablement intervient alors la sanction de l'échec, sous la forme d'une vente des ateliers au profit des créanciers. Peut-on considérer comme des industriels ces opérateurs qui ont plus cherché à spéculer qu'à s'investir durablement ?

On constate également un très fréquent découplage entre le propriétaire du fonds et l'entrepreneur qui exploite

les équipements. Le faire valoir indirect semble une des caractéristiques de base de l'activité moulinière⁶. Très souvent le bâtisseur est un cultivateur aisé. La fabrique, une fois terminée, sera prise en fermage par un technicien, pour des durées généralement courtes. La durée des baux reste souvent calquée sur les usages en matière agricole (trois années ou des multiples de trois). Le fermier, d'ailleurs, se comporte en véritable nomade, passant d'une fabrique à une autre, au terme de chaque bail, selon les opportunités. Le fermage, cependant, peut servir de tremplin à un technicien compétent et favoriser l'accession à la propriété, après que des bénéfices aient été accumulés. A ce moment-là peuvent émerger de véritables industriels, acquéreurs d'une ou plusieurs unités de production ; mais le processus ne se développera vraiment que dans le dernier tiers du XIX^e siècle.

Le plus souvent les opérateurs sont restés cantonnés dans une mono activité. Pour eux, le seul moyen de s'imposer comme des entrepreneurs puissants aurait consisté à ajouter des activités complémentaires à leur spécialité initiale. En particulier l'adjonction d'ateliers de tirage des cocons, opération préalable à la torsion, et l'installation de métiers à tisser, prolongement naturel de l'ouvrage, auraient donné une toute autre surface à ces chefs de fabriques. Bien rares furent ceux qui tentèrent l'expérience⁷. Les échecs qui sanctionnèrent ces initiatives ont sans doute conforté les autres dans leur démarche d'opérateurs très spécialisés, étroitement dépendants des donneurs d'ordre extérieurs au département. Animés, au départ, par des patrons si rarement soucieux d'une logique industrielle à long terme, les ateliers devaient fatalement refléter, par leur gabarit, les limites que semblent s'être assignées leurs dirigeants.

5 - Même Mathieu Verny, installé à Aubenas, se lança dans l'achat de biens nationaux en montagne, il s'agissait d'espaces ayant appartenu à l'abbaye de Mazan. Or Mathieu Verny était sans doute l'homme d'affaires le plus représentatif de ce que pouvait être un industriel en cette période.

6 - Serge Chassagne a également relevé ce genre de stratégie dans l'industrie cotonnière, notamment en Normandie. CHASSAGNE (Serge), *Le coton et ses patrons*. France (1760-1840), Paris, EHESS, 1991.

7 - Parmi les plus représentatifs de cette stratégie globale figure Alexandre Giraud, acquéreur de l'usine de Landes à Chassiers, près de Largentière. Ses ateliers de filature, moulinage et tissage avaient la capacité d'embaucher six cents personnes dans les années 1880 (ADA, 2 U 678).

8 - Dans la Lozère voisine, où s'épanouissait le travail de la laine, à la même époque, Yves Pourcher a montré que les ateliers, de dimensions fort importantes, se localisaient essentiellement dans les bourgs : POURCHER (Yves), *La trémie et le rouet*, Montpellier, Presses du Languedoc, 1988.

Des fabriques plutôt que des usines

Même au plus fort de l'activité moulinière, le travail s'est circonscrit dans des ateliers de gabarit modeste, rarement regroupés, plus généralement échelonnés le long des vallées. C'est tout juste si à la périphérie des gros bourgs se sont constituées des "zones industrielles", à l'instar du quartier de Tartary, à Pont d'Aubenas, riche d'une douzaine de fabriques réunies dans un périmètre d'à peine un hectare⁸. Les exigences de l'approvisionnement hydraulique, seul pourvoyeur d'énergie, imposent cette dispersion. La quête obsessionnelle d'une main d'œuvre – bien plus rare que ne laisserait supposer la croissance démographique – contribue à éparpiller les fabriques dans l'espace rural.

Lorsque progressivement s'épanouit le moulinage des grèges, vers le milieu du XIX^e siècle, un modèle presque standard se généralise. La salle d'ouvrage dépasse rarement une trentaine de mètres de long, avec une largeur moyenne d'environ huit mètres. Sur une telle surface, on peut loger entre trois et cinq moulins, escortés par les machines qui leur sont usuellement associées – "banques" de dévidage et de doublage. Avec de si faibles capacités de production, on ne peut sortir des ateliers, annuellement, que 1.500 à 2.000 kilogrammes de fil ouvré destiné aux tisseurs lyonnais. Une telle médiocrité de la production résulte également de la discontinuité dans le fonctionnement des ateliers. Pour peu qu'une période de sécheresse perdure, les machines sont condamnées à l'inactivité. Si la conjoncture se retourne, en relation avec une crise politique ou économique, le chômage est inévitable pendant plusieurs mois. Alors, bon an, mal an, le moulinier

n'arrive guère à dépasser les vingt quintaux de produit fini.

En fait, les capacités énergétiques des rivières sur les bords desquelles on s'est installé ne permettent pas d'envisager de meilleurs résultats. Avec les chutes dont on dispose, c'est tout juste si les moteurs hydrauliques développent trois à quatre chevaux. Pendant longtemps, par souci d'économie mais aussi pour s'éviter des complications d'ordre administratif, les maîtres de fabriques ont installé leurs ateliers sur des emplacements primitivement équipés pour des moulins à farine. C'était fatalement se condamner à ne disposer que de bien modestes performances énergétiques.

Ainsi, la majorité des moulinages implantés dans le bassin de la rivière Ardèche, ne méritent-ils guère le qualificatif d'usines, même si le terme est assez souvent mentionné dans les actes notariés ou rapports administratifs. D'ailleurs la silhouette de ces grosses bâtisses allongées dans le fond des vallées s'apparente plus à des granges agricoles qu'à des locaux industriels, du moins pour tout ce qui fut construit avant le milieu du XIX^e siècle. Bien sûr, de nouvelles générations d'ateliers, plus vastes, plus fonctionnels, à partir du Second Empire, donneront une image un peu plus conforme à l'idée que l'on se fait d'une usine, encore que l'organisation générale du bâtiment soit restée traditionnelle. L'enveloppe resta identique aux modèles précédents mais à une autre échelle.

Pourtant l'Ardèche ne manquait pas de moyens pour se doter de structures de production autrement plus performantes. Deux gisements de charbon, l'un à Prades, dans la moyenne vallée de l'Ardèche, l'autre à Banne, en limite du Gard, auraient pu alimenter de puissantes machines à vapeur. Mais les mouliniers se sont contentés, tardivement

d'ailleurs, de n'utiliser le charbon que comme appoint, en période de sécheresse, et encore furent-ils peu nombreux à le faire, les autres préférant attendre le retour des rivières à leur niveau ordinaire⁹. La tentation est forte de taxer ces entrepreneurs de pusillanimité, de manque d'ambition, ce qui recoupe les constats relevés ci-dessus ; mais ne faut-il pas incriminer d'autres éléments susceptibles d'expliquer le comportement de ces patrons se condamnant délibérément à la modestie ?

Sans revenir à la question de l'état d'esprit évoqué précédemment, il faut rappeler que le problème chronique dont ont souffert les moulins fut le manque de main d'œuvre. Du XVIII^e au XX^e siècle, cette doléance est récurrente dans les rapports d'activité. En remontant progressivement les vallées, en quête de bras encore inemployés, les chefs de fabrique se condamnaient à ne puiser que les ressources humaines locales dans un rayon de quelque cinq kilomètres¹⁰. Bien que l'on ait à chaque fois mobilisé la quasi totalité de la main d'œuvre disponible, on ne pouvait guère recruter au delà d'une trentaine de personnes¹¹. Voilà qui limite forcément les capacités de développement. Quelle aurait été, alors, l'utilité de grandes usines animées par la vapeur, si on ne pouvait trouver assez de bras pour en assurer le fonctionnement ?

Un autre obstacle au développement des ateliers provenait vraisemblablement d'une pratique très fréquente : l'autofinancement pour la construction des locaux. Même si la banque lyonnaise fut parfois amenée à avancer des fonds pour ce genre d'opération, les moutiniers préféraient réserver les emprunts à l'achat de matière première, ce qui les amenait donc à prendre en charge eux-mêmes les frais de construction. Ayant, pour la plupart, des moyens

limités ils ne pouvaient guère envisager la création d'immenses usines. Alors, avec divers expédients, tels l'emprunt sur place, le paiement à crédit des fournisseurs et prestataires – la location des ateliers permettant de rembourser les avances de trésorerie – ils arrivaient à mobiliser les quelque trente mille francs nécessaires à la construction d'une fabrique de trois cents mètres carrés, espace susceptible d'accueillir une quarantaine d'employés.

Des fabriques mais pas de classe ouvrière

Le terme "ouvrier" n'est pas absent des documents – sources, bien au contraire, encore que, parfois, on lui substitue le mot "filles". Mais on ne voit pas vraiment émerger un groupe socio-professionnel avec ses solidarités¹², ses traditions¹³, ses luttes. Les rapports administratifs concernant les comportements ouvriers restent quasiment muets lorsqu'il s'agit des employés de moulinage.

Quoi d'étonnant à cela ? Beaucoup de fabriques sont dispersées, diluées dans l'espace rural, et la durée d'existence de certaines d'entre elles – souvent entrecoupée de longues séquences d'inactivité – a parfois couvert seulement deux générations. Comment pourraient alors émerger des traditions corporatives, s'enraciner une expérience revendicative ? D'autant plus que la main d'œuvre, largement issue des fermes environnantes, est essentiellement féminine et jeune, ce qui s'accompagne d'une certaine docilité. Dès l'instant où le mariage se traduit pour l'ouvrière par un abandon du travail en fabrique, l'épisode manufacturier se limite pour elle à une parenthèse, longue tout au plus d'une douzaine d'années¹⁴.

9 - La principale destination de ce charbon fut la vallée du Rhône où s'étaient implantées à La Voulte et au Pouzin des usines métallurgiques. Le réseau ferroviaire créé dans le département fut surtout mis au service du transfert de la houille vers les hauts fourneaux voisins : SCHNETZLER (Jacques), "L'établissement du chemin de fer à voie normale dans l'Ardèche", *Revue du Vivarais*, 1965, tome LXIX, p. 113-131 et 184-192.

10 - Diverses enquêtes nous ont prouvé que chaque usine collectait ses ouvrières essentiellement dans la commune où était implantée la fabrique et guère au-delà. L'idée d'un recrutement lointain relève un peu du mythe. Ce dernier naquit sans doute du fait que la grande majorité des ouvrières étaient logées sur place en semaine. On en déduisit trop hâtivement que cet hébergement était une réponse à l'éloignement, alors que c'était en fait pour permettre de très longues journées de travail.

11 - Rappelons que la seule main d'œuvre disponible dans les campagnes est

constituée par les jeunes filles et quelques garçonnets. Le reste de la population, hommes, garçons adolescents, femmes mariées, se consacre à l'entretien des exploitations agricoles.

12 - Bien sûr l'entraide existe, mais elle semble se faire surtout entre sœurs ou entre jeunes filles originaires du même hameau.

13 - Il faut mentionner toutefois l'émergence d'un répertoire de chansons, peut-être transmises d'une génération à une autre, dans lesquelles les ouvrières évoquaient leur vie quotidienne. Voir à ce propos les recherches de Sylvette Béraud-Williams et de Florence Charpigny.

14 - Au crépuscule de sa vie, une ancienne ouvrière est sans doute beaucoup plus imprégnée de connaissances liées à son environnement agricole que porteuse d'une expérience ouvrière, même si certains gestes appris à la fabrique ne s'oublient pas.

15 - Elie Reynier a très bien décrit comment la fabrique dite "du Bateau", à Vals-les-Bains, vers 1720 résultait essentiellement d'une initiative lyonnaise. Tout au long

Un tel fractionnement ne se prête donc pas vraiment à des engagements qui requièrent un minimum de continuité. Au total, les fabriques ont vu passer devant leurs machines des milliers d'employées qui furent plus des auxiliaires provisoires que du personnel durable. Toutefois, à partir de la première guerre mondiale, le schéma changea quelque peu. Par nécessité, un certain nombre de femmes prolongèrent jusqu'à un âge avancé la fréquentation des usines, en particulier celles que l'effroyable mortalité sur les champs de bataille avait condamnées au célibat.

Au total, des patrons qui ne se comportent pas toujours en industriels, des ateliers peu conformes à l'idée que l'on se fait des usines, un éparpillement d'employés mais pas vraiment de classe ouvrière, on trouverait difficilement à qualifier d'industriel le processus qui s'est développé entre 1750 et 1880.

Cependant, malgré les restrictions cidessus énumérées, l'activité moulinière a indubitablement dépassé le stade artisanal et s'apparente bien à l'industrie. En effet, la production se fait en série, de façon standardisée – c'est par dizaines de kilomètres que l'on produit de l'organsin pour constituer la chaîne des tissus – avec des machines devenues de plus en plus précises, l'ensemble de la mécanique étant mu par une source d'énergie optimisée. C'est donc plutôt un problème d'échelle que de structure. Au total, jusqu'à une période relativement tardive, l'Ardèche va donc en rester au stade de la petite industrie diffuse, en milieu rural, c'est donc un caractère tout à fait particulier de ce processus. Quoi qu'il en soit, un processus manufacturier s'est progressivement mis en place, à partir des années 1750, a connu son plein épanouissement un siècle plus tard.

LE PROCESSUS DE CROISSANCE

Les pionniers

Dans les années 1700 commence vraiment l'installation en Vivarais d'ateliers spécifiques pour l'ouvrison des grèges¹⁵. Etroitement dépendants de la Fabrique lyonnaise, les premières fabriques se sont surtout implantées dans la région rhodanienne, puis, à partir du milieu du siècle, autour de Privas et Largentière. L'équipement reste basé sur les machines italiennes, en particulier les encombrants moulins ronds, dits "à la bolognaise". La seule exception fut la création de la très célèbre manufacture royale de Pont d'Ucel, en 1754, fruit d'une étroite coopération entre Henri Deydier et Jacques Vaucanson¹⁶. Révolutionnaire, non seulement par son équipement technique¹⁷, mais aussi par sa conception générale, avec association d'une filature et d'un moulinage, elle connut vite des difficultés (après moins de vingt années de fonctionnement). N'était-elle pas en avance sur son temps ? Quant à sa structure, intégrant tirage des cocons et ouvrison des grèges, elle ne fit que très peu école au XIX^e siècle, ce que l'on a mentionné dans les pages précédentes.

Les événements politiques de la fin du siècle n'entravèrent pas vraiment le développement de l'activité moulinière. Il semblerait, au contraire qu'ils l'ont stimulée, avec l'émergence de nouveaux opérateurs plus libres de leurs mouvements. Dans ce contexte, incluant le Premier Empire, une mutation essentielle se produisit. La mode exigeant des soies de plus en plus fines et de plus en plus tordues, il était nécessaire d'implanter les nouvelles fabriques là où l'énergie hydraulique était la plus efficace, c'est à dire dans les zones accidentées de l'intérieur du département. Ainsi commen-

cèrent à se peupler d'ateliers d'ouvraison les vallées cévenoles et boutières, tandis que disparaissaient la plupart des petites fabriques installées dans le couloir rhodanien, seulement capables d'ouvrir des trames, lesquelles, peu tordues, ne requéraient pas des moteurs hydrauliques très puissants.

Les fondateurs

Il fallut attendre la Restauration pour voir se multiplier vraiment les fabriques, comme ce fut le cas pour bon nombre d'autres productions impliquant un certain luxe¹⁸. Entre 1815 et 1830, pour le seul bassin de l'Ardèche, le nombre de fabriques a été pratiquement multiplié par trois. C'est pendant cette période que s'installèrent des entrepreneurs qui firent du département le premier en France pour l'ouvraison des soies, place toujours conservée par la suite. Il arriva plus souvent désormais que leur descendance prenne ensuite le relais.

Bien sûr, le gabarit moyen de ces fabriques des années 1820 reste encore limité, l'équipement se compose habituellement de trois moulins, ce qui assure une production annuelle moyenne d'environ mille cinq cents kilogrammes. Sous la monarchie de Juillet, l'élan se ralentit sensiblement. Dans les années qui précèdent la révolution de 1848, on ne recense pratiquement plus de mises en chantier. La conjoncture, il est vrai, impose sa loi, avec, comme incidence, une compétition acharnée et dévastatrice entre les mouliniers. La concurrence oppose aussi les usagers de l'eau des rivières ; dans cette période de forte croissance démographique, la mise en valeur des fonds de vallées pour la production de fourrage freine les initiatives énergétiques et restreint les prélèvements pour les usines. De nombreux

procès entre usagers témoignent d'une tension qu'a peut-être aggravée une période de sécheresse chronique, à en croire certains rapports d'experts auprès des tribunaux¹⁹. Mais trente ans après la période faste des années 1820, une deuxième vague de constructions a complété l'équipement du département, parallèlement au retour de la prospérité.

L'âge d'or ?

Cette fois-ci, une nouvelle génération de fabriques prend le relais. On dispose de salles d'ouvraisons plus vastes, susceptibles d'accueillir cinq moulins. Le métal tient une place croissante dans les équipements. Les effectifs ouvriers vont désormais se situer autour d'une cinquantaine de personnes. On mit à profit cette conjoncture pour rénover ou agrandir les ateliers de la précédente génération et les matrices des propriétés bâties vont s'enrichir d'un nombre impressionnant d'"*extension(s) de construction*". Le département sera bientôt riche de près de quatre cents fabriques.

Nécessairement la production progressa sous l'effet conjugué de l'augmentation du nombre de fabriques et de l'amélioration de la productivité (les machines tournent plus vite). Yves Lequin estime à huit cents tonnes par an la production globale des fabriques de l'ensemble du département dans les années florissantes²⁰. Se pose alors la question de l'approvisionnement en matière première de ces ateliers. Initialement les premières fabriques dépendaient largement d'importations contrôlées par le négoce lyonnais. Le Vivarais, au XVIII^e siècle, ne produisait pas suffisamment de grège pour alimenter les ouvraisons locales, le blé, la vigne et les châtaigniers occupant l'essentiel de l'espace²¹. Mais au XIX^e siècle, un remar-

du XVIII^e siècle, ce ne seront que récriminations contre cette pesante tutelle, notamment financière, qui aurait entraîné l'internement de plusieurs mouliniers pour dettes. Au siècle suivant, on continuera, en Ardèche, à dénoncer les "sangsués" qui vivent au détriment des malheureux mouliniers.

16 - DOYON (André) et LIAIGRE (Lucien), *Vaucanson mécanicien de génie*, Paris, PUF, 1966.

17 - Les moulins allongés conçus par Vaucanson, furent quelque peu modifiés par des techniciens privadois Mège et Dejoux, et se généralisèrent dès la fin du XVIII^e siècle.

18 - MERRIMAN (John), *Limoges, la ville rouge*, Paris, Belin, 1990.

19 - MM. Deydier contre Bonneville, Nîmes, 1840. Ce petit opuscule publié pour les besoins d'un procès opposant les mouliniers susnommés, s'avère riche en informations. L'argumentation qui y est développée illustre à quel point la maîtrise de droits d'eau était, à l'époque un enjeu fondamental. Les archives judiciaires de l'Ardèche sont riches d'innombrables

dossiers de procédure. On ne saurait d'ailleurs trop recommander aux chercheurs la consultation des rapports d'experts. Parallèlement l'affaire Deydier-Bonneville, offre un reflet intéressant des hiérarchies dans la profession moulinière.

20 - LEQUIN (Yves), *Les ouvriers de la région lyonnaise (1848-1914)*, Lyon, PUL, 1977.

21 - MOREL (Yves), *Vignerons en Vivarais, passé et présent de la viticulture ardéchoise*, Privas, conseil général de l'Ardèche, 1994.

22 - GILLIOT-CAYRIER (F.), « Les Ardéchois et la sériciculture », DEA, université Lumière-Lyon 2, 1987. Du même auteur, on pourra consulter avec profit *Des cocons pour vivre ou survivre ? "Textile : production et mode"*, p. 9-17.

23 - A noter que l'état civil désigne ces acteurs de la vie économique locale sous le vocable de "négociants" beaucoup plus que sous celui de moulinier ou industriel, termes qui se sont imposés à une époque tardive.

24 - MOREL (Yves), "Vals-les-Bains, une ville industrielle",

quable essor de la sériciculture²² accompagna la multiplication des fabriques. Il était, en effet du plus grand intérêt pour les mouliniers de pouvoir s'approvisionner le plus possible en soies indigènes, les plus grands profits se réalisant dans le négoce et non dans l'ouvraison. Dépendant de la Fabrique lyonnaise pour l'écoulement de leurs ouvrées, les entrepreneurs ardéchois ne pouvaient dégager de bénéfices commerciaux qu'en amont de leur activité manufacturière. Achetant eux-mêmes leur grège ils s'affranchissaient partiellement de l'emprise des négociants extérieurs et pouvaient ainsi ajouter au modeste profit de l'ouvraison des gains hautement spéculatifs. C'est comme cela que se sont bâties les principales fortunes. On voit donc tout l'intérêt qu'avaient les mouliniers à encourager la production locale de cocons. Sans qu'il existe à notre connaissance de traces écrites formelles attestant de quelconques incitations venues du monde de l'ouvraison, les campagnes ont très vraisemblablement répondu à une demande croissante perceptible sur les marchés que fréquentaient assidûment les mouliniers²³.

La progression considérable de la sériciculture devait nécessairement s'accompagner d'une multiplication des filatures industrielles dont la fonction consiste à dévider les cocons pour constituer les "flottes" – ou écheveaux – de grège. Il était préférable, à une époque où les exigences de qualité se précisaient, de confier à des ateliers spécialisés cette opération délicate plutôt que de la laisser, comme à l'accoutumée, aux sériciculteurs. Ces derniers avaient longtemps assuré l'essentiel du tirage des cocons, avec du matériel rudimentaire et donc des résultats fort médiocres, ce que déploraient invariablement les corps de métiers qui récupéraient ensuite la grège.

Mais cela avait été, semble-t-il, le seul moyen d'intéresser les cultivateurs à la production de soie en un temps où il fallait s'affranchir des coûteuses importations. Toujours est-il qu'à partir des années 1830 vont se multiplier les tirages industriels, avec du personnel qualifié et une production contrôlée. Tout naturellement la densité de ces ateliers fut plus forte dans les secteurs les plus impliqués dans la sériciculture, c'est à dire dans le sud du département, notamment la région des Vans.

Quelques mouliniers ont tenté d'ajouter à leurs fabriques de telles structures, selon une logique intégratrice tout à fait concevable, naguère expérimentée par Deydier et Vaucanson. C'est ainsi que Champanhet, à Vals-les-Bains²⁴, Perbost puis Palluat, à Largentière se sont trouvés à la tête d'entreprises élargies dans leurs compétences, par rapport à leurs homologues, mais ils firent peu école. L'immense majorité des chefs de fabriques en restèrent à leur spécificité²⁵. Sans revenir sur les hypothèses relatives à cette réticence de la plupart des mouliniers devant les risques d'une telle incursion dans un domaine technique différent du leur, il convient de souligner que le couplage filature-moulinage fut assez éphémère, puisque la plupart des tirages industriels de cocons ne survécurent pas à la crise séricicole. En effet, l'effondrement de la production de grège intervint à partir du milieu des années 1850, en liaison avec la propagation de la maladie du ver à soie appelée "pébrine"²⁶.

Cette crise priva les mouliniers d'une part notable de leur approvisionnement en matière première. Pratiquement tous redevinrent tributaires des grèges étrangères. Perdant cette opportunité de faire fortune grâce au commerce, ils devinrent de simples façonniers. Paradoxalement ce fut peut-être

cette mutation qui les amena à mieux maîtriser la technique de l'ouvraison pour dégager de meilleures marges bénéficiaires, c'est l'époque où émergent de grands professionnels, comme Jean Louis Plantevin, enrichi par le négoce, mais conforté dans ses positions par ses compétences techniques²⁷. Ainsi, la conjonction de la prospérité des magnaneries et de l'épanouissement des fabriques fut relativement brève. Le moulinage pouvait malgré tout prolonger son élan, en dépit de la raréfaction de la matière première indigène. Vingt ans après cette réorientation forcée, qui n'est, en fait, qu'un retour aux usages des premiers temps de l'épopée moulinière, un nouveau choc, beaucoup plus dévastateur, intervint, à partir de 1877.

Le coup d'arrêt

La grande crise conjoncturelle des années 1880 paralysa durablement l'activité des ateliers d'ouvraison, avec sa cascade de faillites²⁸. Désormais on ne mit pratiquement plus de nouvelles fabriques en chantier. La vague de constructions qui avait porté à près de quatre cents le nombre d'unités de production, s'arrêta dans ce dernier quart de siècle. Alors, à l'occasion de ces nombreuses défaillances, certains entrepreneurs, moins touchés et plus audacieux, se lancèrent dans une politique de rachats, opérant ainsi des concentrations horizontales comme le fit Gaston Giraud dans la région de Vals-les-Bains, ou, plus tard, Archimbaud dans la zone d'Aubenas.

Désormais c'est un autre visage que va offrir le moulinage ; avec le passage au XX^e siècle, il va devenir une industrie à part entière, aussi bien par ses structures que par ses pratiques²⁹. Prenant en compte les réserves exprimées dans les

pages précédentes sur les limites de l'activité moulinière comme élément d'industrialisation du département au XIX^e siècle, on pourrait considérer que la dimension véritablement industrielle est atteinte seulement à partir de la "Belle Epoque". Il faudrait alors créditer les XVIII^e et XIX^e siècles du seul mérite d'avoir préparé, par étapes, l'épanouissement intervenu tardivement. Que reste-t-il désormais d'une si lente gestation ?

LES INCIDENCES DE L'ÉPISODE MOULINIER

On peut les mesurer dans trois domaines principaux : la démographie la sociologie et l'économie. La création, par étapes successives, et le maintien de quelques quinze mille postes de travail dans les fabriques du département ne pouvait manquer d'interférer sur l'évolution démographique des régions concernées. Même si l'immense majorité des ouvrières ne vivaient le passage en usine que comme une parenthèse dans leur existence, il n'en reste pas moins que pendant les douze à quinze années qu'elles passaient dans les ateliers d'ouvraison, elles pouvaient apporter leur écot au budget familial (pendant longtemps les parents ont récupéré les gains de leurs filles mineures). Ensuite, leur maigre salaire, largement mis de côté, s'avérait bien utile pour se doter d'un trousseau³⁰. Le travail aux champs aurait-il permis de constituer de tels pécules ? Nous pensons que le salariat lié à l'existence de fabriques dans les régions rurales fut une des opportunités pour mieux s'insérer dans l'économie monétaire. Alors les campagnes purent continuer à jouer un rôle de rétention des excédents démographiques. Partout où des fabriques avaient été implantées,

GIRAUDIER (Vincent) (dir.), *Histoire de Vals-les-Bains*, Vals, office du tourisme, 2000.

25 - De toute façon, la production issue des bassines ne couvrait jamais les besoins des moulins. Champanhet, dans ses ateliers du Mas de la Chaze, à Vals-les-Bains, sortait annuellement six mille kilogrammes de sa filature, alors que son moulinage en consommait huit mille trois cents. De manière plus générale, les filatures de l'Ardèche méridionale ne produisaient qu'environ le tiers de ce que traitaient les moulinages de cette même région.

26 - REYNIER (Elie), *La soie en Vivarais*, Largentière, Mazel, 1921 ; OZIL (Hervé), *Magnaneries et vers à soie*, La Villedieu, Candide, 1986 ; BALAZUC (Marie-Hélène), *Mémoires de soie*, Robiac, L'Harmonie, 1992.

27 - MOREL (Yves), *Jean Louis Plantevin moulinier*, Nîmes, Lacour, 1996.

28 - Dans les périodes antérieures, le travail d'ouvraison avait déjà connu des crises, mais celles-ci ne duraient que peu de temps, comme celle de 1857. Généralement les mouliniers "calaient" la

voile en attendant le retour de vents porteurs. Il suffisait de congédier le personnel, habitué à ces à-coups de l'activité.

29 - L'électricité s'impose désormais, tandis que le fer se substitue au bois pour la construction des machines.

30 - Les filles, avec souvent moins d'un franc par jour, gagnent peu, mais elles sont logées – mal mais gratuitement – par leur employeur, et la nourriture de la semaine provient des récoltes de la ferme paternelle.

31 - Les apparences peuvent être trompeuses. Les moulins ardéchois ne permettent pas d'imaginer, au vu de leur aspect extérieur, que se cachaient, derrière l'enveloppe des murs, des appartements cossus avec du beau mobilier. Seul l'encadrement soigné, en pierres de taille, de la porte d'entrée des appartements de maître permet encore aujourd'hui de se représenter la réalité. Il en était de même d'ailleurs pour les parcs d'agrément clôturés de murs élevés.

l'exode rural fut freiné et différé, tandis que des collectivités voisines, n'ayant pas eu la chance de voir s'installer d'ateliers d'ouvroison, connaissaient une forte hémorragie, dès le milieu du XIX^e siècle. Toutefois, dans les campagnes où pouvait se faire la sériciculture, les rentrées d'argent étaient autrement plus importantes que le cumul des salaires versés par les mouliniers. Ce sont donc les régions de pente, au climat plus rude que les basses plaines méridionales, qui tirèrent profit de ce type d'opportunité monétaire.

Si des milliers de filles de cultivateurs bénéficièrent de la présence d'une fabrique à proximité de chez elles, les entrepreneurs qui étaient à l'origine de l'installation retirèrent de substantiels profits dans un tel contexte. Mais il ne faudrait pas imaginer que tous les mouliniers firent fortune. Bon nombre d'entre eux, notamment les fermiers qui ne subsistaient que par leur travail d'ouvroison, vivaient chichement quand ils ne faisaient pas carrément faillite. Les propriétaires-exploitants par contre, souvent héritiers des profits commerciaux de leurs prédécesseurs, se hissèrent à de hauts niveaux dans la hiérarchie sociale, surtout s'ils réussirent à bien négocier les grandes mutations intervenues après la crise des années 1870. Ces nouveaux notables marquèrent durablement l'opinion par leur train de vie et leur poids dans la société locale. Confortablement installés à l'étage des bâtiments d'allure austère qu'étaient leurs usines³¹, ils ajoutaient fréquemment à leur rôle d'employeurs quasi exclusifs dans leur commune, des responsabilités municipales. Certaines familles réinvestirent parfois leur patrimoine dans des activités différentes, après les années fastes. Il est intéressant de voir comment aujourd'hui encore, dans la région d'Aubenas, bon nombre de familles "instal-

lées" sont issues du monde de l'ouvroison.

Trop souvent, la mémoire collective considère que la page de l'activité moulinière a été tournée, il y a de cela bien longtemps, parallèlement au déclin des magnaneries, faisant ainsi un amalgame bien peu fondé en réalité. Bien sûr, restent, comme témoignages éloquentes d'un réel déclin apparent, des centaines de bâtiments aujourd'hui désaffectés ou reconvertis, le long des vallées cévenoles et boutières. Leur intérêt relève de l'archéologie industrielle et cette image conforte tous ceux qui se sont convaincus que le moulinage est une activité révolue. En fait, il importe de nuancer l'appréciation ; l'épisode moulinier se prolonge à notre époque, mais sous une toute autre forme. D'abord il s'est recentré sur quelques dizaines de sites de production. On y retrouve, comme un rappel de la continuité, une ancienne fabrique, à laquelle on a associé bien souvent des bâtiments plus modernes et fonctionnels. Ensuite le moulinage se consacre essentiellement au travail des fibres artificielles et synthétiques. Le tournant avait été pris après la première guerre mondiale, avec l'apparition de la rayonne. Cela se confirma à partir des années 1950 avec le nylon et les polyesters. Avec moins d'un millier d'employés, contre quinze ans, il y a cent trente ans, le moulinage ardéchois traite des tonnages bien plus importants qu'autrefois (plusieurs dizaines de milliers de tonnes par an). Dans ces unités modernes, les héritiers des mouliniers d'antan – on relève fréquemment des continuités dynastiques – maintiennent une activité textile performante, malgré les aléas de la conjoncture. Ainsi, quelles qu'aient été les limites de ce processus d'industrialisation, il n'en a pas moins marqué durablement l'espace géogra-

phique et sociologique dans lequel il s'est inscrit.

Au total, le moulinage – qui ne fut qu'une des composantes du tissu manufacturier ardéchois – devint tardivement une industrie à part entière. La progression se fit par étapes échelonnées sur plus d'un siècle, sous la tutelle constante des fabricants lyonnais. Les acteurs locaux de cette industrialisation restèrent longtemps imprégnés de références rurales, ce qui explique passablement l'arrivée tardive à maturité. Malgré tout, le département devint précocement le premier en France pour la spécialité moulinière, il l'est toujours aujourd'hui.